

# Offre de mission en service civique

## Améliorer l'offre éducatif dans les espaces jeunesse

Au sein de la Direction de l'Adolescence, le service animation socioéducative comporte 14 espaces jeunesse dirigés par des professionnels de l'animation.

### Activités de l'animation de la vie sociale :

- Favoriser l'épanouissement des jeunes fréquentant les espaces jeunesse à la vie sociale
- Impulser une dynamique d'accompagnement et d'aide aux projets

### Activités à vocation éducative :

- Permettre l'accès aux activités de loisirs, de culture et sportives
- Favoriser le vivre ensemble par le respect des autres, des règles et de son environnement
- Participer à la construction démocratique de la cité des jeunes dionysiens, par leurs activités quotidiennes.

Elle s'adresse à l'ensemble de la jeunesse dionysienne et également à des jeunes issus des communes voisines. Elle s'appuie sur la motivation des jeunes et de leur désir de s'engager pour une durée déterminée au sein de la commune.

## Les missions

En lien avec le Responsable d'antenne référent de chaque Espace Jeunesse du territoire, les activités confiées au volontaire service civique sont :

- accueillir les jeunes 11/17ans dans les différents espaces jeunesse et animer les ateliers en lien avec le projet pédagogique. Ainsi assurer les missions de l'espace jeunesse (mission d'accueil, mission d'activité, mission de prévention, mission de lien social)
- mission d'accueil : favoriser, améliorer l'accueil
- mission d'activité : permettre aux jeunes de s'épanouir au travers de ces activités ludiques, culturelles, sportives et les aides à se placer en tant qu'acteur de leur temps libre
- mission de prévention : aider les animateurs à mener les ateliers (décrochage scolaire, délinquance, citoyenneté)
- mission de lien social : proposer des activités afin de favoriser l'échange avec les habitants du quartier et renforcer le réseau partenarial.

## Moyens humains mobilisés pour la réalisation de la mission

Les missions attribuées aux jeunes volontaires sont complémentaires car elles viennent renforcer des actions déjà existantes. Elles permettent également aux jeunes un tutorat avec un diplômé professionnel de l'animation ayant le BPJEPS et d'être accompagné par un conseiller de la mission locale pour construire son projet d'avenir. En outre, elle permet au jeune volontaire de s'engager en valorisant ses compétences, ses savoirs faire et ses savoirs être par une expérience de terrain, de se confronter aux réalités du travail, de se préparer à la vie professionnelle et de découvrir le service public.

## Durée de la mission

24h hebdomadaire sur une période de 8 mois à compter du 15 OCTOBRE 2022.